

AD/AD

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SECURITE SOCIALE ET DE LA JUSTICE.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL CIVIL DE L'ETAT

(C) I S A S :

D.G.R.

D.C.F.

DU 15/5/87
INTSJS / DUFFP.DGPCE.SAV

portant promotion au titre de l'année 1986 de certains fonctionnaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie I du Corps des Chercheurs et Techniciens de Recherche du Personnel de la Recherche Scientifique.

en tête: MAMBO Joseph

ANEXE ET DOCUMENTS,

(/u la Constitution du 6 Juillet 1979;
(/u la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant ratification de l'adhésion au C.I.C.P.O. au 13.5.62, portant modification de certaines dispositions de la Constitution du 6 Juillet 1979;

(/u la loi n° 15/62 du 3.2.62, portant statut général des fonctionnaires;

(/u l'arrêté n° 2007/PR du 21.5.62, fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires;

(/u le décret n° 15/430/PR du 9.5.62, fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires;

(/u le décret n° 15/197/PR du 5.7.62, fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires;

(/u le décret n° 15/198/PR du 5.7.62 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat;

(/u le décret n° 15/4179/PR du 23.5.62 réglementant l'avancement des fonctionnaires;

(/u le décret n° 32/342 du 15.5.62 portant statut particulier du Personnel de la Recherche Scientifique;

(/u le décret n° 34/15 du 8.3.64 portant nomination du Premier ministre;

(/u le décret n° 85/1172 du 10.12.86 portant nomination des membres du Gouvernement;

(/u le décret n° 85/1173 du 10.12.86 portant organisation des intitulés des membres du Gouvernement;

(/u le décret n° 85/260 du 5.5.86 déterminant le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations administratives des agents de l'Etat;

(/u le décret n° 85/377 du 16.7.86 sur la prise d'effet des avancements et reclassements;

(/u le décret n° 87/186 /INTSJS / DUFFP.DGPCE.SAV du 15/5/87 portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1986 de certains fonctionnaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie I du Corps des Chercheurs et Techniciens de Recherche du Personnel de la Recherche Scientifique;

D E C R E T :

Mr. Baud

ARTICLE 1er. - Aont proués aux échelons ci-après au titre de l'année 1986, les fonctionnaires des cadres de la catégorie 1, hiérarchie I du Corps des Chercheurs et Techniciens de Recherche du Personnel de la Recherche Scientifique dont les noms suivent ACC = Résant.

A/ - 1^{ER} ECHELON INDICE 1000

Mr. - KEMBEN (Joseph) p/c du 16.05.86 Brazzaville

B/ - CHARGE DE RECHERCHE

AU 2^{ME} ECHELON INDICE 1400

Mr. - ELLAH (Fabrice Gaston) p/c du 16.05.86 Brazzaville

AU 3^{ME} ECHELON INDICE 1540

Mr. - ENJINGOU (Anspard) p/c du 1.01.86 Brazzaville

C/ - CHIEF DE RECHERCHE

AU 2^{ME} ECHELON INDICE 920

Mr. - HOUKEMBOU (Calvain) p/c du 10.04.86 Loudima
 - BIZENGA (Jean-François) p/c du 23.11.86 Brazzaville
 - MFOUKOU-MESSEMBA (André) p/c du 31.05.86

AU 3^{ME} ECHELON INDICE 1110

Mr. - SABAI née BAMBILA (Céline) p/c du 1.01.86 Brazzaville
 - LOEMBA-MELEMBI Jules p/c du 1.01.86 "
 - FANGOU (Valentin) p/c du 1.01.86 Pointe-Noire

ARTICLE 2. - Conformément aux dispositions du décret n° 04/077 du 10.07.86 susvisé, cet avancement ne produira aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

ARTICLE 3. - Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées sera ~~auxilliaire~~, publié au JCRPC et communiqué portant à bœin s.../

Brazzaville, le 15 MAI 1987

Par le Premier Ministre,
 Le Garde des Sceaux,
 Ministre du Travail, de la Sécurité
 Sociale, et de la Justice,

Abdou Karim

Commandant Dieudonné KIMBEMBE...

Dieudonné KIMBEMBE

AMPLIATIONS :

- | | |
|--------------------|-----------------|
| - JCRPC.....1 | - LOUDIMA.....3 |
| - DGFP/DGPCE....27 | - INTERESSES..9 |
| - DGFP/BST.....3 | - SGG/SC.....2 |
| - DGB.....3 | |
| - DCF.....2 | |
| - DGRST/DOS....18 | |
| - POINTE NOIRE...2 | |